

# Analyser un texte

Lingua e traduzione – lingua francese – corso avanzato (RISE-SA), a.a. 2022-2023

Prof.ssa Alida Maria Silletti

SOURCES: J.-M. Adam, *Les textes. Types et prototypes*, Paris, Armand Colin, 2011

# Questions préliminaires

- Qui parle ?
- À qui ?
- Pourquoi ?
- Comment ? Dans quel contexte ?
- Quel rapport y a-t-il entre le locuteur et les autres participants de la communication verbale ?
- De quel texte il s'agit ?
- Quels mots sont-ils employés ? Sont-ils spécifiques d'un certain domaine ?

# Les types et les genres de texte

- Les types sont des constructions théoriques pourvues de propriétés linguistiques intrinsèques, regroupant un ensemble limité de catégories théoriques déterminées par des aspects lexicaux et syntaxiques, des relations logiques, certains temps verbaux – leurs désignations linguistiques sont la narration, l’argumentation, la description, l’injonction et l’exposition ;
- Les genres sont des réalisations linguistiques concrètes définies à partir de leurs propriétés sociocommunicatives – leurs désignations regroupent des ensembles ouverts et illimités de réalisations concrètes déterminées par un canal, un style, un contenu, une composition et une fonction
- Des exemples de genres : l’échange téléphonique, le sermon, la lettre commerciale, la lettre privée, le roman, le billet, l’horoscope, la recette de cuisine, le compte rendu, la notice de médicament, la notice d’utilisation d’un appareil, la conversation spontanée, la liste de course, le menu de restaurant, la prière...

# Les périodes vs les séquences d'un texte

- Notre cadre d'analyse : l'analyse textuelle, dont le pivot est représenté par la séquence plutôt que par la période
- Les propositions élémentaires peuvent être regroupées en deux grands types : les périodes, unités textuelles faiblement typées, et les séquences, unités plus complexes et typées
- « Les séquences sont des unités textuelles complexes, composées d'un nombre défini de paquets de propositions de base : les macropropositions. » (Adam)
- Chaque macroproposition ne prend son sens propre que par rapport aux autres macropropositions, dans l'unité sémantique complexe de la séquence

# Les séquences

- Une séquence est un réseau de relations décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout ;
- Une séquence est une entité relativement autonome, dotée d'une organisation préformatée interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance-indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle est une partie constituante, à savoir le texte ;
- Une séquence est composée de macropropositions relevant d'agencements préformatés de propositions – des agencements « narratif », « argumentatif », « explicatif », « dialogal » et « descriptif », qui correspondent à cinq types de relations macrosémantiques ;
- Une séquence est une unité compositionnelle de niveau de complexité supérieur à la phrase périodique : elle comprend deux niveaux hiérarchiques de composition : les propositions sont regroupées en un nombre limité de macropropositions propres au prototype de séquence et ces macropropositions sont elles-mêmes regroupées et articulées entre elles dans l'unité textuelle de la séquence ;
- Seules les caractéristiques grammaticales d'une proposition donnée et son insertion dans un cotexte – une suite de propositions que l'interprétant relie entre elles – permettent de la définir comme narrative ou descriptive ou autre

# L'identification des séquences dans un texte

- Au niveau textuel, la combinaison des séquences est généralement complexe
- Le cas le plus fréquent est le mélange de séquences : l'analyse séquentielle permet d'envisager les cas d'enchaînement de structures séquentielles hétérogènes
- Pour identifier une séquence dans un texte, on peut se servir des cas de démarcations graphiques locales et de marquage global du plan de texte (segmentation), c'est-à-dire les titres et sous-titres, la mise en pages en général, le choix des caractères typographiques, la ponctuation, les indications de changement de chapitre et de paragraphe, la présence et le type d'organiseurs textuels et de connecteurs

# Les genres

- Genres narratifs : ex. le conte et la fable, qui sont des genres à dominante narrative (c'est-à-dire possédant un cadre narratif enchâssant) ;
- Genres de l'argumentation : ex. le plaidoyer, la harangue politique, possédant un cadre séquentiel argumentatif enchâssant ;
- Genres de l'explication : le conte étiologique et les notices explicatives (cadre enchâssant de type *Pourquoi ? Parce que*) ;
- Genres descriptifs : ex. le portrait, la fiche automobile, le guide touristique, la petite annonce de vente de maison ou l'annonce matrimoniale ou de rencontre ;
- Genres conversationnels : le genre épistolaire, avec ses sous-genres du courrier personnel et administratif, le courrier des lecteurs dans la presse ; l'interview ; le dialogue philosophique (cadre dialogal enchâssant)

# Les séquences d'un texte

- D'une manière générale, tout texte a pour but (explicite ou implicite) d'agir sur les représentations, les croyances et/ou les comportements d'un destinataire (individuel ou collectif) pour que le monde soit vu par le destinataire conformément à la croyance émise par le locuteur-énonciateur afin de faire partager une croyance pour induire un certain comportement
- Du point de vue séquentiel, le fait qu'une proposition soit un argument et une autre une conclusion correspond à un type minimal d'enchaînement correspondant à une séquentialité argumentative ; dans un enchaînement narratif, le lien « post hoc, ergo propter hoc », entre deux ou plusieurs propositions tient lieu de rapport chronologique et causal ; un enchaînement descriptif correspondra à un découpage d'un élément en parties généralement pourvues de propriétés ; un enchaînement dialogal sera dominé par une structure [ question + réponse + évaluation ] et un enchaînement explicatif par une suite de type [ *pourquoi* + *parce que* ].

# Le prototype de la séquence descriptive

- Le degré zéro de la procédure descriptive est l'énumération (de parties, de propriétés ou d'actions), c'est l'une des opérations descriptives les plus élémentaires
- Une énumération pure n'est régie par aucun ordre *a priori*, mais pour faciliter la lecture-interprétation, il est possible de recourir à des dispositifs de textualisation : utiliser des organisateurs énumératifs, emprunter leur ordre spécifique aux systèmes temporels ou spatiaux – des plans de texte qui organisent l'information en fonction de listes à saturation plus ou moins prévisible (quatre points cardinaux, quatre saisons, cinq sens, ordre alphabétique ou numérique)
- Les organisateurs jouent le rôle de favoriser le passage d'une suite linéaire de propositions descriptives (énumération) à la séquence (composition textuelle)
- En cas d'énumération additive, les éléments d'une liste peuvent être donnés à la suite – le dernier élément est, en général, explicitement signalé (*et, enfin, et enfin*)
- D'autres organisateurs peuvent figurer, de type temporel (*(tout) d'abord, puis, ensuite, enfin*), spatial (pour décrire des paysages, des villes, ex. *à droite, à gauche*)
- L'ensemble des opérations linguistiques à la base de toute description peut difficilement être résumé par un schéma de la séquence descriptive – si, par exemple, une séquence descriptive comporte une évaluation, elle peut marquer une orientation argumentative

# Les macro-opérations descriptives de base

- Opérations de thématization : une séquence descriptive se signale au moyen d'un nom, propre ou commun qui sert de base à une prédication
- Opérations d'aspectualisation : une thématization qui regroupe deux opérations linguistiques souvent combinées : la fragmentation du tout en partie et la qualification du tout ou des parties
- Opérations de mise en relation par contiguïté et par comparaison-analogie : cette opération de mise en relation spatiale organise les descriptions de paysages et de lieux
- Opérations d'expansion par sous-thématization : une partie sélectionnée par aspectualisation peut être choisie comme base d'une nouvelle proposition et prise comme nouveau thème (ancrage) et, à son tour, considérée sous différents aspects : propriétés et sous-parties. Par une nouvelle thématization, une sous-partie peut être envisagée dans ses propriétés et parties et cela, théoriquement, de façon infinie

# Le prototype de la séquence narrative

- Un récit est un discours avec une succession d'événements d'intérêt humain dans une même action
- Les six constituants du récit :
  1. une succession d'événements ;
  2. une unité thématique (au moins un acteur-sujet S) ;
  3. des prédicats transformés ;
  4. une unité d'un procès, d'une action dans un tout (les organisateurs temporels *puis, alors, et, et après et alors* guident le regroupement interprétatif des propositions) ;
  5. la causalité narrative d'une mise en intrigue ;
  6. une évaluation finale (explicite ou implicite)
- Le récit est le produit d'une construction textuelle (plan de sa structure séquentielle propre) et d'une orientation pragmatique (plan de l'interaction langagière)

# Le prototype de la séquence argumentative

- L'argumentation est la construction, par un énonciateur, d'une représentation discursive qui vise à modifier la représentation d'un interlocuteur à propos d'un objet de discours donné
- Un discours argumentatif intervient sur les opinions, attitudes ou comportements d'un interlocuteur ou d'un auditoire : il doit rendre crédible ou acceptable un énoncé (qui en est la conclusion) appuyé, selon des modalités diverses, sur des prémisses
- Les notions de conclusion et de prémisse renvoient l'une à l'autre : un énoncé isolé ne constitue pas une conclusion ou un argument - si un énoncé est le préalable d'une conclusion, c'est par rapport à cette dernière
- Une conclusion n'existe que relativement à des prémisses, et réciproquement, mais, à la différence des prémisses, le propre d'une conclusion est de pouvoir resservir ultérieurement dans le discours, par exemple comme nouvelle prémisse

# Le prototype de la séquence argumentative

- Les énoncés sont liés selon un ordre progressif (énoncé1 *donc* énoncé2 – on tire une conséquence pour conclure) ou selon un ordre régressif (énoncé1 *car* énoncé2 – on justifie en tant que preuve pour expliquer)
- Pour convaincre un interlocuteur, il faut qu'il se trouve dans l'impossibilité de refuser les propositions avancées
- « Un discours argumentatif [...] se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel. L'argumentation est à ce titre indissociable de la polémique. Défendre une thèse ou une conclusion revient toujours à la défendre contre d'autres thèses ou conclusions, de même qu'entrer dans une polémique n'implique pas seulement un désaccord [...], mais surtout la possession de contre-arguments. » (Moeschler 1985)

# Le prototype de la séquence explicative

- L'explication est un acte de discours qui présuppose et établit en même temps un contrat qui respecte les conditions suivantes :
  1. Le phénomène à expliquer est incontestable : un constat ou un fait ;
  2. Ce dont il est question est incomplet ;
  3. La personne qui explique est en situation de le faire
- L'interlocuteur doit reconnaître des compétences cognitives à la personne qui explique
- La personne qui explique doit être neutre et désintéressée
- L'explication est caractérisée par *pourquoi*
- L'identification de l'explication s'opère à différents niveaux, extérieurs ou intérieurs au texte : reconnaissance de l'autorité, du savoir du locuteur, d'une intention de neutralité et d'objectivité, de la légitimité et de l'intérêt de la question, de l'existence du fait à expliquer, de la présence dans le texte de *parce que* et de termes qui servent à expliquer
- Une stratégie explicative permet au locuteur de se présenter comme un témoin, un observateur objectif des faits

# Le prototype de la séquence dialogale

- Dans un énoncé dialogal, les interventions des interlocuteurs se succèdent, alors que le monologue se caractérise par le caractère en apparence homogène de l'intervention d'un seul sujet parlant
- Dans un dialogue, il faut une succession de répliques et la présence de plusieurs voix (énonciateurs) au sein d'une même intervention (monologique)
- Le dialogue est une unité de composition textuelle, une forme particulière d'enchaînement polygéré d'énoncés à l'oral et une représentation d'énoncés comme polygérés à l'écrit
- Le texte dialogal est une structure hiérarchisée de séquences appelées « échanges », au sein de laquelle il est possible de distinguer les séquences phatiques d'ouverture et de clôture d'une interaction, ritualisées, et les séquences transactionnelles qui constituent le corps de l'interaction et qui changent à partir du thème abordé
- Si la séquence est l'unité constitutive du texte dialogal, la plus grande unité dialogale, constituée par des échanges, l'échange est la plus petite unité dialogale, constituée par des micro-unités liées
- Un échange est une suite d'interventions, notées par une lettre identifiant chaque locuteur et un numéro d'ordre reliant entre elles chaque intervention de chaque locuteur
- La structure d'une séquence-échange peut être binaire ou ternaire, composée d'une intervention initiative (A1) + intervention réactive (B1) + intervention évaluative (A2)

# Les discours procéduraux

- Une très large famille qui va des textes injonctifs et procéduraux aux différentes formes de conseils
- Les textes qui appartiennent à cette catégorie sont factuels et ils visent une finalité pratique
- Leur but : faciliter et guider la réalisation d'une tâche du sujet qui le souhaite ou est chargé de l'accomplir
- Ils présentent un lexique relevant d'un domaine de spécialité, ce qui est dû à la précision recherchée et à un univers de référence qui est commun au producteur et au lecteur-destinataire
- Une présence massive de prédicats actionnels, d'organisateur et d'adverbes temporels et locatifs
- La présence de peu de connecteurs argumentatifs et concessifs
- Le sujet de l'énonciation y est souvent effacé tandis que la place du destinataire est posée surtout sous la forme d'un simple pronom personnel de deuxième personne – c'est le lecteur lui-même, appelé à devenir sujet-agent
- Les textes d'incitation à l'action ne doivent qu'être compris car ils facilitent et guident la réalisation d'une tâche déproblématisée par la notice et les instructions procédurales, au sein d'une temporalité linéaire, simplifiée

# Les discours procéduraux

- Ces textes comportent des suites de propositions actionnelles ainsi que des propositions descriptives d'états, alors que les propositions argumentativement marquées y sont rares
- Ils émanent d'un expert dont la présence énonciative est effacée
- Entre l'expert et le lecteur, s'instaure un contrat de vérité implicite relatif aux informations fournies est passé : il est garanti au destinataire que, s'il se conforme à toutes les recommandations et s'il respecte les procédures indiquées, il atteindra le but visé
- Un lexique de spécialité est imposé par la précision informationnelle recherchée et par le fait que la connaissance du domaine est supposée commune aux co-énonciateurs
- Une très forte segmentation et une large exploitation des possibilités de mise en forme typographique – le but : non seulement dire, mais aussi montrer comment faire

# Analyser les textes

- La caractérisation globale d'un texte résulte d'un effet de dominante : le tout textuel est caractérisable, dans sa globalité, comme plus ou moins narratif, argumentatif, explicatif, descriptif ou dialogal
- L'effet de dominante est déterminé par le plus grand nombre de séquences d'un type donné présentes ou bien par le type de la séquence enchâssante
- La plupart des textes se présentent comme des mélanges de plusieurs types de séquences
- Un texte hétérogène est généralement classé en fonction du type encadrant
- « Un texte est en même temps un tout de sens sémantico-pragmatique, un ensemble réticulaire et une unité configurationnelle presque toujours résumable par un titre (donné ou à déduire) »